



11 juillet 2011

## Sondage sur la conciliation travail-vie personnelle **Le télétravail à Hydro-Québec, pourquoi pas !**

Plus de 1 400 spécialistes ont répondu au sondage en ligne lancé par le syndicat sur la conciliation travail-vie personnelle. Ce taux de participation est exceptionnel, et ce, dans chaque division. L'analyse finale du sondage sera publiée dans le journal l'@robas du mois de septembre, mais, en attendant, nous vous dévoilons quelques résultats préliminaires.

### Résultats préliminaires



Nous constatons qu'un nombre statistiquement égal d'hommes et de femmes ont pris part au sondage, et que, 70 % des répondants ont des enfants. De ce nombre, 80 % ont des mineurs à la maison.

Le sondage nous indique également que 2 répondants sur 3 passent au moins une heure par jour en voyage, alors que 1 répondant sur 5, soit 21 %, passe plus de 2 h sur les routes. Il n'est pas étonnant de voir que nombre de spécialistes considèrent que le temps de transport nuit grandement à leur conciliation travail-vie personnelle.

### Flexibilité de l'horaire

Fait intéressant, si les spécialistes apprécient la flexibilité que leur procure l'horaire variable, il n'en reste pas moins que, dans une proportion de 91 %, ils démontrent un intérêt marqué pour l'obtention d'un plus grand niveau de flexibilité. Cette donnée se comprend, lorsque l'on constate que 37 % des répondants qualifient leur niveau de stress lié à la conciliation travail-vie personnelle comme étant de 7 et plus sur une échelle de 1 à 10, dix représentant un stress très élevé.

En conclusion, s'ils tiennent à leur horaire variable, les spécialistes évaluent qu'un choix plus varié de mesures pourrait les aider à mieux s'acquitter de leurs responsabilités personnelles et professionnelles. Par exemple, 89 % des répondants ont indiqué souhaiter pouvoir faire du télétravail de façon occasionnelle. Quant au travail à temps partiel (28 h et moins), il continue d'être privilégié par bon nombre de spécialistes.